



Mairie de Rivedoux-Plage

MAIRIE DE RIVEDOUX-PLAGE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(articles L 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la Mairie, le

MERCREDI 03 MAI 2017 à 19 H 00

Affiché, le 26 Avril 2017.

Pour Le Maire,
L'Adjoint délégué

Didier BOUYER.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Mission de Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Equipement sportif et de loisirs : attribution du marché
- 2 – Biens sans maître : incorporation dans le domaine privé communal
- 3 – Esplanade du Platin : dossier demande de subvention
- 4 – Dénomination de voies et places publiques
- 5 – Délégation du Conseil Municipal au Maire pour les projets communaux soumis au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme
- 6 – Questions diverses